



Ouest Rhodanien
Communauté d'agglomération



Urbanisme & Habitat

Affaire suivie par
Elodie WALTER
04.74.05.35.25
ads@c-or.fr

Monsieur Christian PRADEL
Maire
Mairie de Vindry-sur-Turdine
5 place Jean XXIII - Pontcharra
69490 VINDRY-SUR-TURDINE

Original	BRC
Copie pour action	CP
Copie pour info	ANNEXE
Copie pour info	AG
Copie pour info	HR

Nos réf : ED/ADS-D21-2154

Tarare, le 16 juillet 2021

Objet : **Modification de droit commun n°2
du PLU de Dareizé**

Monsieur le Maire,

Vous avez sollicité l'avis de la Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien dans le cadre de la modification de droit commun n°2 du Plan local d'urbanisme (PLU) de Dareizé.

Ce projet de modification du PLU de votre commune n'apporte pas de remarque particulière de la part des différents services de la COR.

Restant à votre écoute, je vous prie de recevoir, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président

Patrice VERCHÈRE

